# FICHE-MOBILITE DE WALCOURT



# Sommaire

CAD	CADRE MÉTHODOLOGIQUE3					
1.	FICHE	DESCRIPTIVE DE LA COMMUNE	. 3			
1. 1. 1. 1.	2. 3.	CARTE	. 5 . 5			
2.	ETAT [	DES LIEUX AU NIVEAU DE L'OFFRE DE TRANSPORT	. 6			
2 2 2 2	.2. .3. .4. .5.	MODES ACTIFS	. 7 . 8 . 8			
3.		'SE DES ENJEUX ET RECOMMANDATIONS EN TERMES DE MOBILITÉ				
_		ANALYSE DES ENJEUX EN TERMES DE MOBILITÉ				
4.	CARTE	GÉNÉRALE DE CHARLEROI MÉTROPOLE	12			

# Cadre méthodologique

## Pourquoi cette fiche-mobilité?

Cette fiche-mobilité est un outil d'aide à la décision pour les élus, agents et opérateurs communaux actifs, directement ou indirectement, dans le transport de personnes au niveau local. Elle rassemble les informations internes de vos services et les données mobilité relatives à votre commune. Ces informations constituent une base pour construire tout dossier, alimenter toute réflexion ou tout débat sur les besoins en déplacements de votre territoire et les enjeux qui en découlent.

Cette fiche-mobilité est le complément naturel des démarches déjà lancées ou réalisées par les communes [PCM, PCS, PCDR] ou du Plan Urbain de Mobilité [PUM] à venir au niveau du territoire de Charleroi Métropole. Elle est le fruit des consultations et analyses de terrain avec les élus, les agents communaux et les opérateurs de transport, tel le TEC. Elle se veut un outil simple, accessible et compréhensible du plus grand nombre afin que tout un chacun puisse appréhender au mieux les nombreux enjeux liés à la mobilité des personnes sur chacune des communes de Charleroi Métropole.

### Quels sont les objectifs de cette fiche-mobilité?

Concrètement, cette fiche-mobilité poursuit trois objectifs :

- 1º répondre aux besoins des citoyens en matière de transports, en rassemblant toutes les informations et données disponibles pour aider la commune à répondre à des appels à projets à venir en matière de mobilité
- **2° trouver une solution sur mesure pour les publics les plus isolés et précarisés** (enjeu de mobilité inclusive) afin de renforcer l'égal accès aux services de base essentiels à l'existence du quotidien
- 3° mobiliser les ressources de la commune pour atteindre, à son niveau, les objectifs de parts modales que la Wallonie s'est assignée dans la Note FAST 2030 (décrits dans la Stratégie Régionale de Mobilité<sup>1</sup>)

Les objectifs de parts modales sont repris dans le tableau ci-dessous. Chaque niveau de pouvoir est amené à s'impliquer au niveau de son territoire d'action pour atteindre ces objectifs et réduire la place prédominante de la voiture.

	2017	2030	
Marche	3	5	
Vélo	1	5	
Bus	4	10	Réduire les
Train	9	15	besoins en déplacement de 5%
voiture	83	60	→ COWORKING
TOTAL	100	95	

# 1. Fiche descriptive de la commune

Qu'il s'agisse d'animer un débat au sein d'une commission consultative, de répondre à un appel à projet ou de préparer une Note au Collège afin de prendre position sur un sujet, il est essentiel de disposer des données les plus adéquates et les plus récentes. Cette partie de la Fiche-Mobilité reprend les caractéristiques qui définissent le territoire communal. Les rassembler permettra de gagner un temps important dans les appels à projets à venir auquel votre commune participera.

 $<sup>^{-1}</sup>$  http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/politique-de-mobilite-regionale-wallonne/strategie-regionale-de-mobilite.html

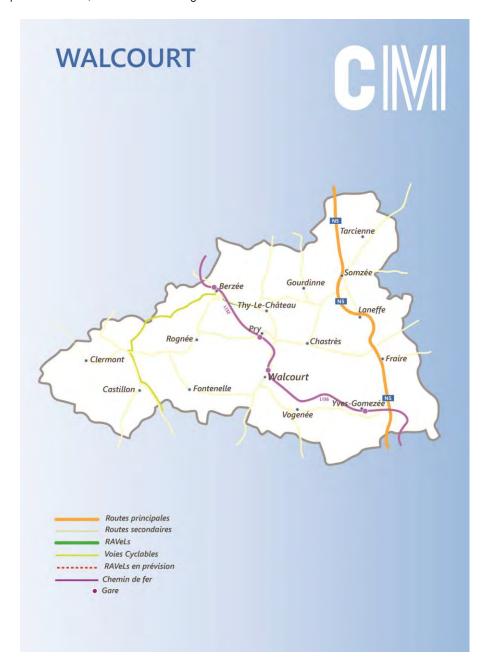
#### 1.1. Carte

La Commune de Walcourt compte 18.439 habitants pour un territoire de 123,18 km2. Elle est parcourue par les réseaux suivants : (lister les différents réseaux routiers, autoroutiers, cyclables/Ravel/Points Nœuds/....

- Réseaux routiers et autoroutiers [N578-N932-E420] Réseau routier communal étendu sur 300 km
- Réseau SNCB : Walcourt est desservi par la Ligne 132 Couvin-Charleroi

En matière d'infrastructures cyclables à caractère structurant, Walcourt dispose déjà des tronçons suivants :

- le Ravel sur l'ancienne ligne 111 transformée reliant la gare SNCB de Berzée à Thy-le-château [2,4 km]
- l'itinéraire de liaison reliant le RAVEL arrivant à Thuillies au tronçon Ravel de Berzée-Thy-le-château (4,1 km)
- une voie longeant la R.N.978, de Somzée à Silenrieux en direction des Lacs de l'Eau d'Heure [11 km] qui a été sécurisée à chaque carrefour en 2007 (des discussions et des travaux devront être prévu pour la faire reconnaître comme piste cyclable); auxquelles viennent s'ajouter:
- la liaison cyclable (piste et itinéraire suggéré) entre Somzée et Laneffe
- les liaisons points nœuds, liaisons intervillages sur des centaines de kilomètres balisés sur l'entité.



# 1.2. Plans et programmes d'action

Afin de mieux connaître les besoins en mobilité de ses habitants, la Commune de Walcourt s'est impliquée dans les plans et programmes suivants :

- Programme Communal de Développement Rural : oui (2018)
- Plan Communal de Mobilité: Phase 1: Novembre 2005 Phase 3: Mars 2007- prolongé: 2019
- Politique Locale Energie Climat (POLLEC) Convention des Maires : oui (2018)
- PCS 2020-2025 : oui Axe 7 (formation théorique permis conduire)
- Stratégie de Développement Communale : oui => PCDR PCDN
- Programme LEADER : non
- Autre(s) programme(s): non

Au niveau de son Plan Stratégique Transversal [PST], l'enjeu de la mobilité se retrouve au travers des Fiches-Actions suivantes :

- FA. 4.5. Mettre en place un service de taxi social
- FA. 5.1. Mettre en place un service de mobilité

### 1.3. Organes consultatifs

La Commune de Walcourt a institué les conseils consultatifs suivants :

- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) : non
- Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) : oui (2018)
- Conseil consultatif des jeunes (CCJ): oui (2021)
- Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : oui (2020)
- Commission communale du vélo (CCV): oui (commune Wacy)
- Autre(s) commission(s): non

Impliquer le citoyen pour répondre aux besoins de terrain via une gouvernance participative est le moyen le plus efficace pour les faire ensuite adhérer aux services de transports qui seront mis en œuvre par la suite.

#### 1.4. Personnes ressources internes à l'administration

Afin de mener à bien ces plans/programmes, la Commune de Walcourt peut compter sur les personnes suivantes :

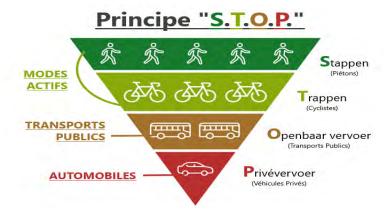
- Conseillers en Mobilité (Cem) : Olivier Losseau Fabian Delacourt
- Conseiller Aménagement territoire Urbanisme : Fabian Delacourt
- Référent EMSR (Corps enseignant) : oui
- Conseiller Energie : oui via le Guichet Energie de Philippeville
- Coordinateur POLLEC: Benoît Tournay
- Autre(s) personne(s) conseiller(s): non

L'objectif est ici de constituer une équipe-projet qui travaillera de manière décloisonnée, transversale afin de mettre en commun leurs expériences respectives et constituer les dossiers les plus crédibles dans les appels à projets à venir.

# 2. État des lieux au niveau de l'offre de transport

Répondre aux besoins en transport de ses citoyens suppose d'abord de bien connaître l'ensemble de l'offre de transport qui existe sur votre territoire communal. A défaut, elle permet aussi de voir quels opérateurs sont absents dans cette offre de services et voir ainsi comment la compléter au niveau local. Cet état des lieux est complémentaire à toute autre démarche qui serait déjà en cours [ou aurait été réalisée] sur votre commune, notamment au niveau des PCM ou des PCDR.

Cette analyse de l'offre de transports (et des réseaux d'infrastructures qui les accompagnent) s'inscrit dans le *Principe STOP* qui vise à renverser la priorité jusque-là accordée à la voiture, en mettant d'abord en avant les modes actifs [marche et vélo], les transports collectifs [transports à la demande, TEC, SNCB,...], les usages partagés de la voiture [covoiturage et autopartage], puis seulement, l'usage de la voiture à titre individuel [autosolisme]. Ce principe est illustré dans le schéma ci-dessous.



#### 2.1. Modes actifs

FAST 2030 vise 5 % de part modale pour la marche et 5 % pour le vélo. C'est un véritable défi pour chaque commune de Wallonie. Comment y parvenir ? En conjuguant les trois leviers suivants ensemble :

- Développer des infrastructures de qualité et sécurisées (cheminements piétons et pistes cyclables)
- Mener des campagnes de sensibilisation intensives pour mettre en avant les bienfaits du vélo et de la marche auprès du citoyen => et par là, faire évoluer les comportements de la population
- Développer les services qui en favorisent la pratique au quotidien.

Dans cette partie, la commune met en avant sa vision stratégique pour le développement d'un réseau cyclable au niveau de son territoire (tel que prévu dans les dossiers des communes candidates au Plan WACY) et d'un cheminement piéton vers les gares TEC/SNCB (dans la perspective d'un dossier Mobipôle).

En complément de tous les éléments qui précèdent [motivation, état des lieux, potentiel cyclable], cette partie décrit la stratégie que nous mettons en place pour bâtir un vrai réseau cyclable communal qui permettra, à terme, de développer des connexions entre les différents villages de notre entité mais aussi de rejoindre les pôles principaux ou les gares appelées à jouer un rôle de rabattement et ainsi augmenter l'intermodalité des habitants de Walcourt dans leurs trajets quotidiens.

Ce dernier élément sera détaillé dans la partie relative à la stratégie mobilité à long terme de la commune (lien avec vision FAST 2030). Ainsi que cela est expliqué dans la présentation de l'ICEDD présentant les étapes pour structurer un réseau cyclable (« Rouler, Ranger, Encourager »), notre stratégie sera mise en œuvre au travers des axes suivants :

- développement d'un réseau d'infrastructures cyclables en continu et sécurisées au maximum afin de répondre aux préoccupations émises par la communauté cycliste (détaillé dans la partie Réseau cyclable)
- installation d'équipements sécurisés pour le stationnement vélos au niveau des gares et points d'arrêts TEC/SNCB [Walcourt-Berzée-Yves-Gomezée-Pry] là où le potentiel de rabattement intermodal est plus important [partie Stationnement vélo]

• encouragement à une pratique quotidienne du vélo, que ce soit sur le domicile-école, le domicile-travail ou pour les loisirs quotidiens [partie Services Vélo-Sensibilisation].

Complémentairement à ces 3 premiers axes stratégiques, nous en rajoutons deux autres :

- développement des services vélos destinés à faciliter l'usage du vélo pour les cyclistes au quotidien
- intégrer le vélo dans une approche intermodale [cfr. chapitre FAST 2030] qui permettra de valoriser le vélo en le combinant aux autres modes.

Ces axes repris dans le schéma ci-dessous serviront de support pour les actions de communication prévues vers différents publics [navetteurs, étudiants, parents d'élèves, travailleurs,...].

<u>Objectif</u>: passer d'un taux de part modale faible (moins de 2% des habitants de l'entité utilisent régulièrement le vélo) et **tendre vers les 5%** de part modale.

Cette approche intégrée doit permettre de lever de nombreux freins auxquels font face les cyclistes quotidiennement mais aussi d'envoyer un message clair à de futurs prestataires potentiels pour qu'ils viennent compléter l'offre de services déjà existante.

Mais cette stratégie ne pourra complètement être mise en œuvre que via une mobilisation générale qui va bien au-delà des ressources internes des services de la Commune, fussent-ils motivés et compétents.

C'est dans cette optique que sera créée une Commission Vélo qui agira comme un outil de mobilisation capable de rassembler acteurs public, privés et du non-marchand, sur le plan local comme régional. Cette Commission Vélo interagira avec la CLDR qui a souvent traité du sujet du vélo et des équipements sécurisés à développer. Au travers de cette stratégie, Walcourt, ses autorités, les partenaires et les habitants se mobilisent pour faire leur part du travail et contribuer aux objectifs de FAST 2030.

#### 2.2. Offre SNCB

Toujours dans la logique du principe STOP, cette partie décrit l'offre de service disponible sur la commune, s'il en existe une. Outre le descriptif des infrastructures et de l'offre de desserte, sont aussi précisés les services disponibles en gare ou aux points d'arrêts [PANG].

L'entité de Walcourt est desservie par le Ligne SNCB 132 reliant Couvin à Charleroi-Sud. 3 points d'arrêts et 1 Gare sont accessibles aux navetteurs :

- Yves-Gomezée (point d'arrêt)
- Walcourt (Gare site potentiel pour devenir le mobipôle de la commune)
- Berzée (point d'arrêt et point de départ du réseau Citypass) y sera installée un vélostation dans le cadre du Dossier Wacy retenu par le SPW, en lien avec la liaison RAVEL L111 reliant Berzée à Thy-le-Château
- Pry (point d'arrêt)

L'enjeu reste de développer les services, surtout sur Walcourt-Gare et Berzée afin d'y développer l'intermodalité Train+Vélo notamment. La fréquentation de la Ligne 132 est faible (recettes des tickets = 10% seulement du budget de fonctionnement de la ligne, là où la SNCB vise 30%). D'importants travaux sont menés en ce moment par INFRABEL en gare de Walcourt afin de réaliser le passage sous voies pour les navetteurs.

Notez la présence d'un comité de ligne 132<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://www.navetteurs.be/index.php/comite-l-132

#### 2.3. Offre TEC - OTW

Cette partie décrit l'offre de service du TEC desservant la commune. Y sont listées les différentes catégories de lignes de bus (ou tram/métro) en fonction de la classification actuelle de l'Autorité organisatrice des transports et de l'Opérateur de transport wallon<sup>3</sup>. Attention, avec la réorganisation des lignes en cours, cette classification est amenée à évoluer. Sont donc ici reprises les différentes catégories de lignes en date du mois d'août 2021:

- Lignes Express : aucune ligne Express ne dessert Walcourt
- Lignes à forte fréquence (moins de 30 minutes) : aucune
- Lignes à fréquence moyenne (de 30 à 60 minutes)
  - 451 CHARLEROI PHILIPPEVILLE COUVIN
- Lignes à fréquence faible (plus de 60 minutes)
  - o 561 PHILIPPEVILLE WALCOURT THY-LE-CHÂTEAU
  - 562 FLORENNES YVES-GOMEZEE
  - o 111a THUILLIES LANEFFE / WALCOURT
  - 111b WALCOURT SOMZEE GERPINNES
  - 132a WALCOURT CERFONTAINE PHILIPPEVILLE
  - o 136a FLORENNES YVES-GOMEZEE WALCOURT
  - o 137d GERPINNES LANEFFE

# 2.4. Offre Transports à la Demande (TAD)

De manière complémentaire aux réseaux TEC et SNCB, une offre de transport local s'est souvent développée au niveau des communes, soit sur base d'horaires fixes, soit sous forme de transports à la demande [TAD]. Sur base de l'état des lieux réalisé par l'Agence Mobilité (dans le cadre notamment de la mission demandée par la Centrale Régionale de Mobilité, CRM), voici ici les différents types d'opérateurs desservant votre territoire communal.

Nom du service	Catégorie / secteur d'activité	Territoire desservi
CPAS WALCOURT	STIG	Walcourt
Croix-Rouge CERWAL	STIG	Cerfontaine, Walcourt
GOOSSENS Laurent	LVC / TC	
PCS WALCOURT	STIG	
RESTORE COMFORT SPRL	LVC	

#### Explication des acronymes :

- LVC: Location de Véhicule avec Chauffeur;
- STIG : Service de Transport d'Intérêt Général (incluant notamment le TPMR : Transport de Personnes à Mobilité Réduite) ; chaque CPAS peut automatiquement émarger à cet agrément auprès du SPW
- TC: Taxi Collectif;
- VLS: véhicule sanitaire léger
- TPMR : transport de personnes à mobilité réduite
- TX : Taxi privé.

En période estivale (juillet/août), l'Agence Mobilité supervise la gestion de la navette Mobilacs qui fait le lien entre la Gare de Walcourt et les Lacs de l'Eau d'Heure (2 millions de visiteurs/an). Un nouveau service de transport à la demande est en cours de création au sein du CPAS. L'Agence Mobilité référencera ce nouveau service.

Ce tableau est complété par votre Agence Mobilité qui en assure la mise à jour permanente, via notamment la nouvelle plateforme informatique mise à sa disposition par la Centrale Régionale de Mobilité [CRM]. Outre le relevé des opérateurs actifs desservant votre commune, un tableau de bord reprenant les indicateurs permettra d'évaluer l'état de la demande :

- Nombre d'appels provenant d'un citoyen de votre commune
- Objet de la demande du transport (courses, médical, touristique,...)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/transport-public/lautorite-organisatrice-du-transport.html

Autre(s) critère(s): Flotte, etc...

Au niveau qualitatif, remarques sur la qualité de la prestation des opérateurs activés par le Call Center de notre Agence Mobilité.

## 2.5. Offre au niveau Autopartage et covoiturage

Malgré le développement des modes actifs et le redéploiement des réseaux de transports publics, la voiture est et restera un mode de transport essentiel, et plus dans certaines communes que dans d'autres. Cependant, de nouveaux usages de la voiture apparaissent, en milieu urbain comme en milieu rural. Objectif : réduire l'impact de ce mode de transport au niveau de la congestion des infrastructures mais aussi inciter le citoyen à l'utiliser différemment. Deux types de services permettent de nouveaux usages et limiter ainsi l'autosolisme dans les déplacements quotidiens :

- L'autopartage, soit sur base d'une station où il est possible d'emprunter un véhicule pour un moment limité, soit par une mise en commune du véhicule (entre particuliers d'un même quartier/village ou par la mise à disposition d'un véhicule communal en dehors des heures d'ouverture des services)
- Le covoiturage afin d'augmenter le taux de remplissage par véhicule (et le faire progresser de 1,3 personne à 1,8 d'ici 2030)

Type de service (autopartage ou covoiturage)	Localisation du véhicule en autopartage / parking covoiturage	Site Internet
Parking covoiturage	Somzée – Place communale	Non officiel
Parking covoiturage	Fraire – échangeur E420 et N932	À l'étude
Parking covoiturage	Walcourt N978-E420	À l'étude

Clairement, il existe un besoin en matière de parkings de covoiturage sécurisés et officialisés. Des contacts sont en cours avec le Bureau Espaces Mobilités pour accompagner la création d'un à deux parkings d'ici 2022.

La commune est accompagnée par l'Agence Mobilité pour étudier les pistes de développement d'un parking de covoiturage ou d'un système d'autopartage sur son territoire.

# 2.6. Site potentiel pour un Mobipôle (Pôle d'échange multimodal)

Renforcer l'intermodalité sur votre territoire communal passe par le développement d'infrastructures qui faciliteront le passage d'un mode de transport à l'autre lors d'un même trajet [intermodalité]. Via la Stratégie Régionale de Mobilité [SRM], la Wallonie s'est donnée pour objectif d'équiper chacune des 262 communes wallonnes d'un mobipôle [Pôle d'échange multimodal] d'ici à 2030, dans la perspective notamment des Objectifs du Développement Durable fixés par l'ONU et visent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre [GES].

Dans cette optique, la Wallonie envisage de lancer chaque année un appel à projet pour cofinancer le développement de ces mobipôles. Chacune commune est invitée à analyser les enjeux mobilité de son territoire et à identifier l'emplacement qui permettra de concentrer les flux de mobilité et d'en organiser au mieux le transfert modal. Avec le TEC desservant votre territoire et pour autant que le Collège communal en fasse expressément la demande, l'Agence Mobilité et le TEC sont disponibles pour analyser avec le site qui pourrait se porter candidat lors des appels à projets à venir.

Au niveau de la Commune de Walcourt, le Plan d'Investissement Communal (PIC) reprend les investissements suivants en matière de cheminements piétons et de pistes cyclables. Concrètement, les communes doivent intégrer dans leur PIC minimum 1/3 de leur enveloppe, des projets comprenant par exemple :

- ⇒ Pour les voiries :
- La création de trottoirs, de zones piétonnes, de trottoirs traversants, zones apaisées,....
- La création et la réfection de pistes cyclables, bandes cyclables suggérées, sens uniques limités, sas vélo, chemins réservés,..... De plus amples détails au sujet de l'intégration d'aménagements cyclables sont disponibles via le site de la sécurothèque : <a href="https://www.securotheque.be">www.securotheque.be</a>
- La création d'espaces partagés qui favorisent les usagers actifs en limitant la place laissée aux véhicules automobiles
- La création d'infrastructures qui permettent d'accéder facilement et de manière aisées aux transports en commun

- Tout autre aménagement qui encourage une utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière.

Ainsi, en vue de préparer le dossier de candidature de la commune, nous vous invitons déjà à relever, au départ du site pressenti pour accueillir ce mobipôle, les infrastructures suivantes :

- 1. Création d'un parking vélo sécurisé et d'un cheminement vélo à partir des pôles d'habitat situés à 15 minutes à vélo du mobipôle
- 2. Création d'un cheminement piéton et traversée de chaussée dans les 100 mètres autour du mobipôle et proche de l'arrêt de bus
- 3. Création d'une zone d'attente sécurisée et confortable pour l'arrêt de bus
- 4. Amélioration de la mobilité partagée et du co-voiturage
- 5. Création de services supplémentaires sur le mobipôle (Exemples : un distributeur de colis BPOST, distributeur de produits locaux...) et participation de ces prestataires au financement et/ou à l'entretien des installations.

Le site pressenti par la Ville de Walcourt pour déposer un dossier dans le cadre d'un futur appel à projet Mobipôle est le site de la Gare SNCB de Walcourt [repérage Google Earth ci-dessous].

#### <u>Géolocalisation du site potentiel pour le mobipôle de Walcourt :</u>

Un groupe de travail rassemblant TEC, SNCB, INFRABEL, Ville de Walcourt, Comité Ligne 132 et Agence Mobilité est en place pour voir comment valoriser au mieux le potentiel du site et établir un planning des différentes phases ; actuellement, les quais de la gare TEC sont en cours de réalisation, parallèlement aux travers du passage sous voie sous la supervision d'INFRABEL.

En fonction des opportunités de financements (Fédéral, Wallonie, Fonds Européens), différents services pourraient être amenés à s'y développer:

- Un parking de covoiturage (le long de la N978)
- Un espace sécurisé pour les vélos en Gare de Walcourt (discussion en cours avec le District Sud-Ouest SNCB)
- Des bornes de recharge pour véhicule électriques
- Des services aux navetteurs et aux citoyens de Walcourt (services qui pourraient être amenés à se développer au sein de l'ancienne gare)



# 3. Analyse des enjeux et recommandations en termes de mobilité

## 3.1. Analyse des enjeux

Les rencontres avec les différents Collèges communaux nous ont permis de relever des enjeux mobilité spécifique à chaque territoire communal. Parmi ces enjeux, outre la qualité de l'offre au niveau des transports publics, la question de la desserte et de l'accessibilité de différents sites a souvent été relevée par les élus. Nous listons ici quelques sites qui pourraient nécessiter une meilleure connexion aux réseaux de transports publics :

- ⇒ Parc d'activité économique sur votre commune :
- renforcer l'accessibilité du PAE de Chastrès avec le Mobipôle
- ⇒ Structure hospitalière sur votre commune :
- Maison Médicale en cours installation à Thy-le-Château
- ⇒ Centres culturel ou sportif de votre commune :
- Hall sportif de Laneffe et Hall de Walcourt
- Développement du Centre Culturel de Walcourt au niveau infrastructures CEC Walcourt
- Établissements scolaires sur votre commune :
- 3 réseaux actifs sur l'entité : réseau communal, réseau libre et réseau Fédération Wallonie-Bruxelles
- ⇒ Centres de formation professionnelle :
- Pôle Emploi Formation Création avec l'ASBL Carrefour Formation
- ⇒ Autre[s] type[s] d'implantation : Campus provincial décentralisé de Thy-le-Château

Un des grands enjeux est la revitalisation urbaine du quartier de la gare de Walcourt auquel le dossier mobipôle est appelé à jouer un rôle fédérateur.

#### 3.2. Recommandations

Relever les problèmes d'accessibilité de ces sites permettra, ensuite, de formaliser des demandes sous forme de recommandations auprès des autorités de tutelle [Fédéral, Wallonie, TEC, SNCB,...].

- ⇒ Recommandations en termes de modes actifs (marche/vélo) :
- L'ensemble des priorités de la Ville sont reprises dans le dossier Wacy (prolongation du pré-Ravel au-delà de Thy-le-Château, vers le carrefour des Bonnières)
- ⇒ Recommandations en terme de transports publics [SNCB TEC]:
- Vis-à-vis de la SNCB: enjeu de la création du mobipôle Gare Walcourt + valorisation des points d'arrêts (PANG) de Berzée et Yves-Gomezée => objectif global: rehausser le niveau de fréquentation de la Ligne SNCB 132 en développant une offre de services complémentaires développant l'intermodalité vers le train
- Vis-à-vis d'INFRABEL : échanges afin de valoriser le terrain contigu de la N978
- ⇒ Recommandations en terme de transports à la demande (TAD) :
- accompagnement création transport social du CPAS + coopération de celui-ci avec le pôle 0800 de l'Agence Mobilité
- développement d'une navette reliant Walcourt-centre aux Lacs de l'Eau d'Heure (projet Mobilacs), à replacer dans la réflexion plus globale de leur accessibilité et la mobilité sur le domaine des Lacs
- ⇒ Recommandations en terme de services partagés au niveau de la voiture (covoiturage/autopartage) :
- création 1 parking covoiturage à proximité du Mobipôle de Walcourt-Gare.

# 4. Carte générale de Charleroi Métropole

